



Commune de Mont-Noble

Enquête publique

L'administration communale de Mont-Noble soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de construire présentée par :

- Panaimmob CBS, à Sion, pour la modification d'un chalet existant comprenant une ouverture en façade, l'agrandissement d'un balcon et la création d'un Vélux, sur la parcelle n° 4794, folio n° 17, au lieu-dit *Clos du Gay* à Vernamiège, zone chalets 0.20 ; coordonnées 117'307 / 600'243.

Les plans peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau communal à Nax ou sur rendez-vous. Les oppositions éventuelles, motivées, doivent être adressées par écrit, sous pli recommandé, à l'administration communale de Mont-Noble, CP 11, 1973 Nax, en deux exemplaires, dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication.

L'Administration communale

Mont-Noble, le 28 août 2020